

Année Ampère 2020 Ampère pas le contact !

par **Sophie ROBERT**
Collège La Madeleine - 49000 Angers
IFUCOME- UCO Angers
robert.pissis@wanadoo.fr

LE COMITÉ NATIONAL AMPÈRE 2020 S'ADAPTE ET RESTE TRÈS MOBILISÉ

Le Comité national Ampère 2020, dont l'avant-dernière réunion le 14 février 2020, tenue à l'Académie des sciences et des belles-lettres et arts de Lyon, où les membres avaient pu assister à une matinée de conférences délocalisées organisée par l'Académie des sciences, avait validé le prévisionnel des événements pour l'année ; il a dû revoir sa copie.

En effet, la réunion du 1^{er} avril 2020, tenue par téléconférence à laquelle ont pu participer les trois quarts de ses membres dans cette période très difficile, a permis de faire un inventaire des conséquences de la pandémie sur le programme ; en particulier



Ampère pas le contact !

TOUS NOS ÉVÈNEMENTS SONT
REPORTÉS À UNE DATE
ULTÉRIEURE.



Plus d'infos



elle a conduit à valider d'une part le report des échéances du concours Ampère et d'autre part de prolonger la durée de la commémoration sur l'année 2021 où vont se produire de nombreux événements décalés.

Rappel : la composition du Comité et les détails sur chacun des membres sont sur le site Ampère.

Ampère pas le contact ! En ce mois d'avril si particulier, le comité Ampère poursuit ses travaux et s'active. Certes, le planning initial des manifestations va s'adapter, mais l'inventivité et la créativité sont au rendez-vous pour qu'Ampère soit commémoré à la mesure du géant qu'il est.

Nous vous incitons vivement à vous connecter sur le site, voir lien ci-après :

<http://ampere2020.fr/>

LE CONCOURS AMPÈRE POUR LES ÉCOLIERS, LES COLLÉGIENS, LES LYCÉENS ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EST MAINTENU

Lancé par la maison d'Ampère et la SEE (Société de l'électricité et de l'électronique), le concours national *Ampère 2020* se poursuit. Rappelons que son but est d'honorer le 200^e anniversaire de la naissance de l'électrodynamique grâce à André-Marie Ampère en 1820.

Le concours consiste en la réalisation d'une production qui met en honneur le savant Ampère. Celle-ci peut prendre des formes extrêmement diverses qui peuvent aller de la réalisation d'un simple dessin, d'une affiche, jusqu'à la mise au point d'une pièce de théâtre avec la réalisation d'expériences d'électricité, de vidéos... L'aspect historique ou humain peut être le fil conducteur du projet, qui peut être pluridisciplinaire et être réalisé dans le cadre d'une classe, ou d'activités extrascolaires tel qu'un atelier de pratique artistique ou scientifique... Il peut ne concerner qu'un petit nombre d'élèves. Le jury sera constitué par des chercheurs, des professeurs et des personnes issues du monde de l'entreprise.

UNE NOUVELLE DATE POUR LA REMISE DES PROJETS

La situation sanitaire qui a conduit à la fermeture des établissements scolaires a un impact direct sur le concours *Ampère 2020* dont l'échéance de clôture était fixée au 31 mars 2020.

Les membres du jury ont été favorables à un report et la date du 31 mai 2020 a été arrêtée à la place de celle du 31 mars 2020.

Les trente-trois établissements qui se sont manifestés ont été avertis de cette décision.

Ce décalage peut permettre aussi à d'autres classes de se porter candidates et mettre à profit cette période particulière pour concevoir un projet sur Ampère, puisqu'elles disposent de près de deux mois pour concourir.

Dans ces conditions, les nouvelles échéances sont :

- ◆ Date limite des inscriptions et du dépôt des productions : 31 mai 2020.
- ◆ Conclusion de délibération du jury : vers le 15 juin 2020.

Remise des prix

Les prix pourront être décernés avant la fin de l'année scolaire, mais une remise officielle est hypothétique, elle pourra se tenir ultérieurement en période moins perturbée si c'est réaliste.



Sophie ROBERT

Enseignante de physique-chimie
Collège La Madeleine
Angers (Maine-et-Loire)